Hab. Bois rocailleux de la région montueuse. — Magnée près Chaudfontaine (Nob.)

Cette espèce, nouvelle pour la flore, est indiquée par M. Schimper dans les forêts alpines de la zone moyenne et de la Grande-Bretagne, de la région inférieure jusqu'à la limite des arbres de la zone septentrionale. Cet illustre bryologue, auquel j'en avais adressé un échantillon récolté à Magnée, m'écrit que *jamais elle n'a été trouvée aussi bas.*

Note sur le CYTISUS DECUMBENS Walp., *espèce nouvelle pour la flore de Belgique,* par Armand Thielens.

Chaque année, on voit notre flore indigène s'enrichir de plusieurs espèces rares. C'est surtout depuis la fondation de notre Société que les découvertes sont devenues nombreuses et intéressantes. Pendant les années 1866 et 1867, les recherches des membres de cette association ont ajouté près de quarante espèces (1), tant phanérogames que cryptogames, à notre statistique florale, ce qui est un résultat presque inespéré.

Aujourd'hui nous venons encore signaler une espèce entièrement nouvelle, mais dont la découverte, faite par feu München, pharmacien, à Bastogne, et par M. Meyer, d'Eich, remonte déjà à l'année 1858. Nous entendons

---

(1) *Elatine triandra, Lepidium Smithii, Carex brizoides* (Delogne), *Spartina stricta* (Gilbert), *Asplenium viride* (Verheggen), *Vicia varia* (Cogniaux), *Hieracium fallacinum* (Thielens). A ces espèces, il faut ajouter les Cryptogames inédites publiées par le regretté Westendorp, dans son dernier travail (*Bull.*, V, N° I), les Mousses découvertes par MM. Gravet et Delogne et enfin les Sphaignes signalées dernièrement par notre confrère M. L. Piré.

parler du *Cytisus decumbens*, qui existe sur certaines collines arides aux environs de Bastogne (Belgique), de Veaan et Donnolz (Luxembourg hollandais).

Voici la description de cette rare et jolie Papilionacée.

Cytisus decumbens Walp. *Rep.*, V, 504 ; Gren. et Godr. *Fl. Fr.*, I, 360 ; Coss. et Germ. *Fl. Par.*, éd. 2, 149 ; Godr. *Fl. Lorr.*, éd. 2, I, 169 ; *Genista Halleri* Reyn. *Auct. Laus.*, I, 211 ; Gaud. *Fl. Helv.*, IV, 451, t. 4 ; Mert. et Koch. *Deutschl. Fl.*, V, 93 ; *G. prostrata* Lmk *Dict.*, II, 618 ; Dub. *Bot.*, 117 ; DC. *Fl. Fr.*, IV, 496 ; *G. pedunculata* L'Hérit. *Stirp.*, 184 ; *Spartium decumbens* Dur. *Fl. Bourg.*, I, 299 ; Lois. *Fl. Gall.*, II, 104. — Sous-arbrisseau de 1-2 décimètres, mollement velu, rameux, à rameaux couchés-diffus, striés dans le haut, presque cylindriques, très-feuillés. Feuilles unifoliolées, à folioles oblongues-obovées, velues en dessous. Stipules nulles. Fleurs jaunes, solitaires ou géminées, naissant du centre d'un fascicule foliaire, longuement pédicellées. Calice campanulé, légèrement velu, à tube court, à lèvres égales, la supérieure brièvement bidentée. Corolle glabre, à étendard brièvement onguiculé, à limbe largement ovale, un peu émarginé au sommet. Gousse comprimée, linéaire-oblongue, velue, noircissant à la maturité. Graines 3-7, arrondies, comprimées, lisses, olivâtres. — ♃. Mai-juillet.

Obs. — La plante belge semble constituer la variété *vulgaris* Gren. et Godr.
